



Reconnaissance de risque - COVID-19

La nouvelle maladie à coronavirus, COVID-19, a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La COVID-19 est extrêmement contagieuse et se propagerait principalement par contact de personne à personne.

Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Le camp Lac en Cœur, via son nouveau programme de camp de jour, s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, le camp Lac en Cœur, ne peuvent garantir que votre ou vos enfants, ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal ne seront pas infectés par la COVID-19. De plus, sa participation aux activités pourrait augmenter ses risques de contracter la COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En inscrivant votre ou vos enfants, vous acceptez les conditions suivantes :

1) Je reconnais la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et j'assume volontairement le risque que mon ou mes enfants, ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal puissent être exposés ou infectés par la COVID-19 par sa participation aux activités du programme de camp de jour du camp Lac en Cœur. L'exposition ou l'infection à la COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections;

2) Je déclare que la participation de mon ou mes enfants ou de la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal aux activités du programme de camp de jour du camp Lac en Cœur est volontaire;

3) Je déclare que mon ou mes enfants ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal n'a pas ou n'ont pas présentés des symptômes pouvant s'apparenter à la COVID-19 au cours des 14 derniers jours tels que :

- De la fièvre (chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus (température rectale) ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle d'une personne;
- L'apparition ou aggravation d'une toux;
- Des difficultés respiratoires;
- Une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
- Un mal de gorge;
- Un mal de tête;
- De la douleur musculaire;
- Une fatigue intense;
- Une perte importante de l'appétit;
- De la diarrhée.

4) Je déclare m'engager à vérifier chaque jour l'état de santé de mon ou mes enfants ou de la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal et m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour lorsque celui-ci ou ceux-ci, ou toutes autres personnes de son entourage présentent les symptômes pouvant s'apparenter à la COVID-19 ci-dessus mentionnés.

5) Si mon ou mes enfants ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal éprouvent des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe;

6) Je déclare que mon ou mes enfants, ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si mon ou mes enfants ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal voyagent à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, je m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour durant au moins 14 jours après la date de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que le camp Lac en Cœur reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.